

Avant leur désastre, ces républicains ne demandoient que du tabac à leur territoire. Après leur rétablissement, ils plantèrent dans les lieux susceptibles de culture quelques cannes qui ne leur ont annuellement donné que huit ou neuf cents milliers de sucre brut.

xviii.  
Description  
de l'île  
hollandaise  
de Saba.

La colonie envoya bientôt quelques-uns de ses habitans dans une île voisine, connue sous le nom de Saba. Il faut gravir presque au sommet de ce roc escarpé, pour y trouver un peu de terre. Elle est très-propre au jardinage. Des pluies fréquentes, mais dont l'eau ne séjourne pas, y font croître des plantes d'un goût exquis, et des choux d'une grosseur singulière. Une cinquantaine de familles européennes, avec environ cent cinquante esclaves, y cultivent le coton, le filent, en font des bas, qu'on vend aux autres colonies jusqu'à dix écus la paire. Il n'y a pas en Amérique d'aussi beau sang que celui de Saba. Les femmes y conservent une fraîcheur qu'on ne retrouve dans aucune autre des Antilles. Heureuse peuplade ! élevée sur un rocher entre le ciel et la mer, elle jouit de ces deux élémens, sans en craindre les orages. Elle respire un air pur, vit de légumes, cultive une production simple, qui lui donne l'aisance sans la tentation des richesses, s'occupe d'un travail moins pénible qu'utile, possède en paix tous les biens de la modération, la santé, la beauté, la liberté. C'est là le temple de la paix, d'où le sage peut contempler à loisir les

erreurs et les passions des hommes, qui vont, comme les flots de la mer, se pousser et se heurter sur les riches côtes de l'Amérique, dont ils se disputent et s'arrachent tour-à-tour les dépouilles et la possession. C'est de là qu'on voit au loin les nations de l'Europe venir porter la foudre au milieu des gouffres de l'Océan, et sous les ardeurs des tropiques, toujours brûlantes des feux de l'ambition et de la cupidité, se remplir d'or, sans jamais s'en rassasier; amasser, dans des flots de sang, ces métaux, ces perles, ces diamans, dont se couvrent ceux qui dépouillent les peuples; surcharger d'innombrables navires de ces tonneaux précieux, d'où le luxe tire la pourpre, et où l'on puise les délices, la mollesse, la cruauté, les vices. Le tranquille colon du rocher de Saba voit cet amas de folie, et file paisiblement son coton.

Sous le même ciel est Saint-Martin, qui a dix-sept ou dix-huit lieues de circonférence, mais moins de terrain que cette dimension ne paraîtrait l'indiquer, parce que ses baies sont multipliées et profondes. En poussant des sables d'un cap à l'autre, l'Océan a formé sur les côtes beaucoup d'étangs plus ou moins grands, la plupart très-poissonneux. L'intérieur du pays est rempli de hautes montagnes qui se prolongent presque partout jusqu'à la mer. Elles étaient couvertes de bois précieux, avant qu'on les eût dépouillées de cet ornement pour y établir des cul-

xix.  
Description  
de l'île,  
partie  
hollandaise  
et partie  
française de  
Saint-Martin

tures, auxquelles elles se trouvèrent plus propres que les plaines et les vallées. Le sol est généralement léger, pierreux, trop exposé à de fréquentes sécheresses et peu fertile; mais le ciel est pur et le climat d'une salubrité remarquable. Dans ces parages, on navigue sûrement, facilement, et la multiplicité, l'excellence des mouillages qu'on y trouve, empêchent de sentir bien vivement la privation de ports.

Les Français et les Hollandais abordèrent, en 1638, à cette île déserte, les premiers au nord et les seconds au sud. Ils y vivaient en paix et séparément, lorsque les Espagnols, qui étaient en guerre ouverte avec l'une et l'autre nation, les attaquèrent, les battirent, les firent prisonnières et s'établirent à leur place. Le vainqueur ne tarda pas à se dégoûter d'un établissement dont la conservation lui coûtait beaucoup, sans lui rapporter le moindre avantage; et il l'abandonna, en 1648, après avoir détruit tout ce qu'il ne lui était pas possible d'emporter.

Ces dévastations n'empêchèrent pas les deux puissances qui avaient déjà fait occuper Saint-Martin, d'y renvoyer quelques vagabonds, aussitôt qu'on le sut évacué. Ces colons se jurèrent une foi mutuelle; et leurs descendans ont été fidèles à cet engagement, malgré les animosités qui ont si souvent divisé les deux métropoles. Seulement le partage, originairement trop inégal du territoire, s'est peu à peu rapproché. De dix

mille cent quatre-vingts carrés de terre, chacun de deux mille cinq cents toises carrées, que contient l'île, les Français n'en possèdent plus que cinq mille neuf cent quatre, et les Hollandais sont parvenus à s'en approprier quatre mille cent soixante-seize.

La culture du tabac fut la première qu'entreprirent, à Saint-Martin, les sujets de la cour de Versailles. Ils l'abandonnèrent pour l'indigo, qui fut remplacé par le coton, auquel on a ajouté le sucre, depuis qu'en 1769 il a été permis aux étrangers de s'établir dans cette partie de l'île. On y compte actuellement dix-neuf plantations qui donnent tous les ans un million pesant de sucre brut, d'un beau blanc, mais de peu de consistance, et un plus grand nombre d'habitations qui produisent deux cents milliers de coton. Les travaux sont dirigés par quatre-vingts familles, trente-deux françaises, les autres anglaises, et dont la réunion forme une population blanche de trois cent cinquante-une personnes de tout âge et de tout sexe. Elles n'ont que douze cents esclaves: c'est trop peu pour l'étendue des cultures; mais les colons de la partie hollandaise, propriétaires des meilleurs terrains de la française, sont dans l'usage d'envoyer leurs noirs au nord, lorsque les travaux sont finis au sud. Avant 1763, il n'y avait point eu d'autorité régulière dans ce faible et misérable établissement. A cette époque, on lui donna un chef qui n'a encore at-

tiré aucun navigateur de la métropole. C'est toujours chez leur voisin que les Français vont chercher ce qui leur est nécessaire; c'est à lui qu'ils livrent toujours leurs productions.

La colonie hollandaise est habitée par six cent trente-neuf blancs et trois mille cinq cent dix-huit noirs, occupés à exploiter trente-deux sucreries qui produisent ordinairement seize cents milliers de sucre, et à faire croître cent trente milliers de coton. Ce revenu trop modique est grossi par celui que donne un étang salé, dans les années qui ne sont pas excessivement pluvieuses. Dès l'aurore, des esclaves s'embarquent sur des bateaux plats; ils ramassent pendant la journée le sel qui est sur la superficie de l'eau, et regagnent vers la nuit le rivage, pour y reprendre le lendemain une occupation qui ne peut être continuée que durant les mois de juin, de juillet et d'août. Les îles voisines achètent quelques faibles parties de cette production, dont la valeur totale peut s'élever à cent mille écus; mais elle est principalement livrée aux provinces de l'Amérique septentrionale, qui enlèvent aussi le rhum et le sucre de la colonie, tandis que le coton est livré aux navigateurs de la Grande-Bretagne. Il ne reste rien ou presque rien pour les négocians si actifs de la république, et il faut en dire la raison.

L'établissement de Saint-Martin, quoique hollandais, n'est pas habité par des Hollandais; à

peine y voit-on cinq ou six familles de cette nation, qui ont même une espèce de honte d'en être: tout le reste est anglais; les hommes, la langue, les usages. Le préjugé a été poussé si loin, que les femmes vont souvent faire leurs couches à Anguille, île britannique qui n'est éloignée que de deux lieues, afin que leurs enfans ne soient pas privés d'une origine regardée dans le pays comme la seule illustre.

Le domaine des Provinces-Unies, dans le grand archipel de l'Amérique, ne présente rien de curieux ni d'intéressant au premier coup-d'œil. Des possessions qui fournissent à peine la cargaison de six à sept petits bâtimens, ne paraissent dignes d'aucune attention. Aussi l'oubli le plus profond serait-il leur partage, si quelques-unes de ces îles qui ne sont rien comme agricoles, n'étaient beaucoup comme commerçantes: nous voulons parler de Saint-Eustache et de Curaçao.

Le désir de former des liaisons interlopes avec les provinces espagnoles du Nouveau-Monde, décida la conquête de Curaçao. Bientôt on y vit arriver un grand nombre de navires hollandais; forts et bien armés, ils étaient montés par des hommes choisis dont la bravoure était soutenue d'un vif intérêt. Chacun d'eux avait dans la cargaison une part plus ou moins considérable qu'il était déterminé à défendre au prix de son sang contre les attaques des gardes-côtes.

Les Espagnols n'attendaient pas toujours les

xx.  
Avantages  
que  
la Hollande  
retire  
de ses îles  
pour son  
commerce.

fraudeurs ; souvent ils venaient eux-mêmes échanger, dans un entrepôt constamment bien approvisionné, leur or, leur argent, leur quinquina, leur cacao, leur tabac, leurs cuirs, leurs bestiaux, contre des nègres, des toiles, des soieries, des étoffes des Indes, des épiceries, du vis-argent, des ouvrages de fer ou d'acier : c'était une réciprocité de besoins, de secours, de travaux et de courses entre deux nations rivales et avides de richesses.

L'établissement de la compagnie de Caraque et la substitution des vaisseaux de registre aux galions, ont beaucoup ralenti cette communication ; mais les liaisons qu'on a formées avec le sud de la colonie française de Saint-Domingue ont un peu diminué le vide. Tout se ranime, lorsque les deux couronnes sont précipitées par leur ambition ou par l'ambition de leurs rivaux dans les horreurs des guerres. En pleine paix même, la république reçoit tous les ans de Curaçao une douzaine de navires chargés d'un sucre, d'un café, d'un coton, d'un indigo, d'un tabac et de cuirs qu'un sol étranger a vus croître.

Tout ce qui entre à Curaçao paie indifféremment un pour cent pour le droit du port. Les marchandises expédiées de Hollande ne sont jamais taxées davantage. Celles qui viennent des autres ports de l'Europe paient de plus neuf pour cent. Le café étranger est assujéti au même droit en faveur de celui de Surinam. Les autres den-

rées d'Amérique ne doivent que trois pour cent, mais avec l'obligation d'être portées directement dans quelqu'une des rades de la république.

Saint-Eustache était assujéti autrefois aux mêmes impositions que Curaçao ; et cependant il fit la plus grande partie du commerce de la Guadeloupe et de la Martinique, tout le temps que ces établissemens français furent asservis au joug odieux du monopole. Cette action diminua à mesure que le peuple, propriétaire de ces îles, se formait aux bons principes, qu'il étendait sa navigation. Le port franc de Saint-Thomas enlevait même aux Hollandais le peu qui leur était resté d'affaires, lorsqu'on prit enfin en 1756, le parti d'anéantir la plupart des droits établis. Depuis ce changement nécessaire, Saint-Eustache est, durant les divisions des ministères de Londres et de Versailles, l'entrepôt de presque toutes les denrées des colonies françaises du Vent, le magasin général de leur approvisionnement. Mais les sujets des Provinces-Unies n'entretiennent pas seuls ce grand mouvement ; l'Anglais et le Français se réunissent dans la rade de cette île pour y conclure, à l'abri de sa neutralité, des marchés très-importans. Un passe-port qui coûte moins de trois cents livres couvre ces liaisons ; il est accordé, sans qu'on s'informe quel pays a vu naître celui qui le demande. De cette grande liberté naissent des opérations sans nombre et d'une combinaison singulière. C'est ainsi que le

commerce a trouvé l'art d'endormir et de tromper la discorde.

La fin des hostilités ne fait pas rentrer dans le néant Saint-Eustache; il envoie encore tous les ans aux Provinces-Unies vingt-cinq ou trente bâtimens chargés des productions des îles espagnoles, danoises et surtout françaises, qu'il paie avec les marchandises des deux hémisphères ou en lettres de change sur l'Europe.

Tant d'opérations ont réuni à Saint-Eustache six mille blancs de diverses nations, cinq cents nègres ou mulâtres libres, et huit mille esclaves. Un gouverneur, aidé d'un conseil sans lequel rien d'important ne peut être décidé, régit, sous l'autorité de la compagnie des Indes occidentales, ce singulier établissement, ainsi que ceux de Saba et de Saint-Martin. Il fait sa résidence auprès d'un mouillage très-dangereux, et le seul cependant de l'île où les navires puissent débarquer, puissent recevoir leurs cargaisons. Cette mauvaise rade est protégée par un petit fort et par une garnison de cinquante hommes. Si elle était défendue avec vigueur et intelligence, l'ennemi le plus audacieux y tenterait vraisemblablement sans succès une descente. Fût-elle opérée, l'assaillant aurait encore des difficultés presque insurmontables à vaincre pour gravir de la ville basse où sont les magasins, à la ville haute où se réunit, durant la nuit, la population entière.

Cependant le Hollandais, également inventif dans les moyens de faire tourner à son avantage le bien et le mal d'autrui, n'est pas uniquement réduit, dans le Nouveau-Monde, aux profits passagers d'un commerce précaire. La république possède et cultive, dans le continent, un grand terrain dans le pays connu sous le nom de Guiane.

C'est une vaste contrée, baignée à l'est par la mer, au sud par l'Amazone, au nord par l'Orénoque, et à l'ouest par Rio-Negro qui joint ces deux fleuves les plus grands de l'Amérique méridionale.

Cette île singulière offre trois particularités remarquables. Les différentes espèces de terre n'y sont pas rangées, comme ailleurs, par couches, mais mêlées au hasard, sans aucun ordre. Dans les collines correspondantes, les angles saillans des unes ne répondent pas aux angles rentrans des autres. Les corps qu'on a pris généralement pour des cailloux ne sont que des morceaux de lave qui commencent à se décomposer.

Il suit de ces observations, qu'il est arrivé des révolutions dans cette partie du globe, et qu'elles ont été l'ouvrage des feux souterrains aujourd'hui éteints; que l'embrasement a été général, car on voit partout des masses remplies de scories de fer, et l'on ne trouve nulle part des pierres calcaires, qui vraisemblablement auront été toutes calcinées; que l'explosion a dû être très-considérable et a produit un grand affaissement,

xxi.  
Considérations  
physiques sur  
la Guiane.

puisqu'on ne rencontre ailleurs des volcans que sur les plus hautes montagnes ; et que le seul dont on ait aperçu l'entonnoir dans ces régions, n'a guère que cent pieds d'élevation au-dessus du niveau de la mer.

A l'époque de ces grands accidens de la nature, tout aura été bouleversé ; les campagnes seront restées entièrement découvertes, alternativement exposées à l'action des torrens de pluie, à l'action d'une chaleur excessive. Dans cet état d'altération, il se sera écoulé bien des siècles avant que le sol soit redevenu propre à nourrir des plantes et successivement des arbres. On risquerait cependant de s'égarer, en éloignant excessivement la révolution. Le peu de terre végétale qu'on trouve dans la Guiane, quoique la décomposition des arbres y en forme continuellement, déposerait d'une manière victorieuse contre une anti-quité fort reculée.

Dans l'intérieur du pays, le sol est donc et sera long-temps ingrat. Les terres hautes, c'est-à-dire celles qui ne sont pas submergées ou marécageuses, ne sont le plus souvent qu'un mélange confus de glaise et de craie, où ne peuvent croître que le manioc, les ignames, les patates, quelques autres plantes qui ne pivotent pas ; encore pourissent-elles trop communément dans la saison des grandes pluies, parce que les eaux ne peuvent pas filtrer. Dans les terres mêmes qu'on est réduit à regarder comme bonnes, les cañiers,

les cacaotiers, les cotonniers, tous les arbres utiles n'ont qu'une durée fort courte et insuffisante pour récompenser les travaux du cultivateur : tel est, presque sans exception, l'intérieur de la Guiane.

Ses rives présentent un autre spectacle. Les nombreuses rivières qui, de ce vaste espace, se précipitent dans l'Océan, déposent sans cesse sur leurs bords et sur la côte entière une multitude prodigieuse de graines qui germent dans la vase, et produisent, en moins de dix ans, des arbres de haute futaie, connus sous le nom de paletuviers. Ces grands végétaux, que de profondes racines attachent à leur base, occupent tout l'espace où le flux se fait sentir : ils y forment de vastes forêts couvertes de quatre ou cinq pieds d'eau durant le flot, et après qu'il s'est retiré, d'une vase molle et inaccessible.

Sur la côte, ce spectacle, unique peut-être dans le globe, varie toutes les années. Dans les endroits où les courans jettent et accumulent des sables, le paletuvier périt très-rapidement, et les forêts, emportées par les ondes, disparaissent. Ces révolutions sont moins fréquentes aux bords des rivières, où les sables, entraînés des montagnes durant les orages, sont poussés au large par la rapidité des eaux.

Les révolutions sont les mêmes sur la côte de quatre cents lieues qui s'étend depuis l'Amazonie jusqu'à l'Orénoque. Partout se présente sur le

rivage un rideau de paletuviers, alternativement détruit et renouvelé par la vase et par le sable. Derrière ce rideau, à quatre ou cinq cents pas, sont des savanes noyées par les eaux pluviales qui n'ont point d'écoulement; et ces savanes se prolongent toujours latéralement au rivage, dans une profondeur plus ou moins considérable, selon l'éloignement ou le rapprochement des montagnes.

Depuis l'origine des choses, ces immenses marais n'étaient peuplés que de reptiles. Le génie de l'homme, vainqueur d'une nature ingrate et rebelle, a changé leur destination primitive. C'est au milieu de ces eaux croupissantes, infectes et bourbeuses, que la liberté a formé trois établissemens utiles, dont Surinam est le principal.

xxii.  
Établis-  
ment formé  
par les  
Hollandais,  
dans  
la Guiane,  
sur  
le Surinam.  
Faits remar-  
quables  
arrivés dans  
la colonie.

Les bords incultes de ce grand fleuve reçurent, en 1634, une soixantaine d'Anglais qui, autant qu'on peut le conjecturer, n'y restèrent que le temps nécessaire pour recueillir le tabac qu'ils avaient semé à leur arrivée.

Six ans après se montrèrent dans ce lieu abandonné quelques-uns de ces Français que leur inquiétude poussait alors dans tous les climats, et que leur légèreté empêchait de se fixer dans la plupart. Ils massacrèrent les naturels du pays, commencèrent la construction d'un fort et disparurent.

Leur retraite ramena en 1650 la nation qui la première avait porté ses regards sur cette

partie si long-temps négligée du nouvel hémisphère. La colonie avait formé quarante ou cinquante sucreries, lorsqu'en 1667 elle fut attaquée et prise par les Hollandais, qui furent maintenus dans leur conquête par le traité de Bréda.

La Zélande prétendit exclusivement au domaine utile de cette acquisition, parce que c'étaient ses vaisseaux et ses troupes qui l'avaient faite. Les autres provinces qui avaient partagé les frais de l'expédition, voulaient que ce fût un bien commun. Cette discussion aigrissait depuis trop long-temps les esprits, lorsqu'on arrêta enfin en 1682, que Surinam serait abandonné à la compagnie des Indes occidentales, mais à condition qu'elle paierait aux Zélandais 572,000 livres; que son commerce se bornerait à la vente des esclaves, et que le pays serait ouvert à tous les sujets, à tous les navigateurs de la république.

Quoique ce grand corps eût encore l'imagination remplie de ses anciennes prospérités, il ne tarda pas à comprendre que les dépenses nécessaires pour mettre une contrée immense en valeur, étaient au-dessus de ses forces énerchées. Il céda, l'année suivante, un tiers de son droit à la ville d'Amsterdam, et un tiers à un riche citoyen nommé Van-Aarssen, à un prix proportionné à celui que lui-même avait payé. Cet arrangement bizarre dura jusqu'en 1772, époque à laquelle les descendans de ce particulier ven-